

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 26 janvier 2022

Procès-verbal de la séance virtuelle du conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet, 120 rue de la Polyvalente, Québec, tenue le mercredi 26 janvier 2022 à 19 h, à laquelle sont présentes virtuellement les personnes suivantes :

CARRIER, Émilie	Parent
GARNEAU, Christine	Parent
GUERTIN, Carl-Éric	Parent
LORRIN, Ludovic	Parent
POULIN, Christian	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
THIBAudeau, Jérôme	Parent
MALENFANT, Josée	Parent substitut
BELISLE, Julie	Enseignante
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
FERLAND, Chantal	Enseignante
GAGNON, Marjorie	Enseignante
MARTEL, Julie	Enseignante
BOIES, Sophie	Soutien – Technicienne en travaux pratiques
LABRECQUE, Roxane	Professionnelle – Conseillère en orientation
FORTIER BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
POIRIER, Azzaya	Élève – Première ministre
COQUARD, Raheema	Élève – Vice-Première Ministre
PARTICIPENT À CETTE SÉANCE	
GOSSELIN, Annie	Directrice
BOULET, Sonie	Gestionnaire administrative d'établissement
LEMIEUX, Stéphanie	Directrice adjointe
LEMIEUX, Mylène	Directrice adjointe
SIMARD, Martin	Directeur adjoint
ÉTAIT ABSENTE À CETTE SÉANCE	
DEL GUIDICE, Gina	Parent

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Carl-Éric Guertin souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence. Il annonce également la présence de deux nouveaux membres de la direction qui se présentent.

Mme Mylène Lemieux, nouvelle directrice adjointe au 2^e cycle, anciennement à la Courvilloise, ainsi que M. Martin Simard, nouveau directeur adjoint par intérim pour le sec.2 et Pré-DEP, anciennement à la Polyvalente de Charlesbourg.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 8 décembre 2021
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Correspondance de la présidence
7. Rapport du comité de parents
8. Information sur l'ajout de modulaires
9. Utilisation du surplus
10. Grille-matières 2022-2023
11. Consultation sur les critères de sélection de la direction (art.79-110.1)
12. Politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves
13. Formation pour les membres du C.É.
14. Suivis de la situation en lien avec la Covid-19
15. Projet éducatif/plan d'action
16. Information des membres de la communauté
17. Information de la direction
 - 17.1 Rencontres de parents 17-18 février 2022 (calendrier)
 - 17.2 Journées EHDAA - nomination par les parents
18. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
19. Autres sujets
20. Questions des membres
21. La levée de l'assemblée

Madame Marie-France Roberge secondée par Madame Louise Fortier Barbeau propose l'adoption de l'ordre du jour.

C.E. 21-22-22

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL 8 DÉCEMBRE 2021

Monsieur Christian Poulin secondé par Madame Julie Bélisle propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications suivantes :

Page 32, au 10^e paragraphe, nous devrions lire « Puisque » les parents...

Page 32, au 11^e paragraphe, nous devrions lire ...certains manuels « ont » de l'âge...

Page 33, au 2^e paragraphe, le mot Chromebook contient un « o » de trop.

Page 33, au dernier paragraphe, nous devrions lire... vers la fin de l'année « 2021-2022 ou au début de l'année 2022-2023 ».

Suivis

6. Correspondance de la présidence

Le document Le Saviez-vous! – publication no 1 a été transmis aux membres du C.É.

11. Ajout d'espace pour le diner

Une soumission pour l'ajout de comptoirs et de bancs, au coût de 6 500 \$ plus taxes, a été reçue pour 32 places supplémentaires. En ce qui concerne les portes grillagées et le plafond des douches dans les vestiaires des garçons, le service des ressources matérielles étudie la situation afin de nous faire une proposition.

12. Éducation à la sexualité

Il y a quelques modifications à apporter à la planification annuelle.

13. Amélioration de l'accessibilité au numérique

Tous les parents ont reçu une lettre concernant l'accessibilité au numérique. Seulement 3 parents transforment l'achat du iPad en prêt numérique. Les autres parents désirent le conserver. En suivi à la dernière rencontre, Madame Annie Gosselin précise qu'après vérification, les Chromebook ne suivent pas les élèves du primaire vers le secondaire. Madame Raheema Coquard, mentionne que la discussion concernant les cahiers d'exercices est prévue pour la prochaine rencontre du Gouvernement étudiant. Un suivi pourrait être fait au C.É. lors de la prochaine rencontre.

16.2 Mesure du CO2 et suivi plomb dans l'eau

Madame Sonie Boulet explique que les ancrages pour installer les appareils sont tous fixés et prêts à recevoir les appareils.

20. Questions des membres

En lien avec les voyages des groupes Trilingue, le suivi a été fait auprès du CPE. Les informations seront transmises par les enseignants d'anglais.

C.E. 21-22-23

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

5. PAROLE AUX ÉLÈVES

Madame Azzaya Poirier, Première ministre du Gouvernement étudiant, énumère les événements à venir :

- Festival d'hiver, le 17 février, activités sur l'heure du diner pour tous les élèves : cabane à sucre mobile, glissades, ski synchronisé, visite du Bonhomme Carnaval, igloo où il y aura du chocolat chaud et du bouillon de poulet, course à raquettes, hockey sur neige, courses de sacs de patates, sculptures sur glace.
- Secondaire en spectacle, situation de Covid, les auditions ont été reportées. La finale locale devrait être après la semaine de relâche. Il y a une belle variété de prestations.
- Nouvelle programmation des activités parascolaires qui sera diffusée cette semaine.

Madame Raheema Coquard, Vice-Première Ministre du Gouvernement poursuit :

- Reprise des sports interscolaires, sans compétition pour le volleyball, basketball, cheerleading, soccer, l'improvisation, etc.
- Le 14 février, la fête de la St-Valentin : surprises chocolatées, vente des cœurs à la cannelle, la prévente des roses, ventes de cartes, photobooth, cocktail sans alcool, film à l'auditorium, épingles « Donnez au suivant » avec messages inscrits, tir à l'arc avec flèche en plastique.
- Suite au tournoi de ping-pong qui a été un succès, il y aura une série de tournois dans différentes disciplines, sur l'heure du diner, pour tous les élèves et les membres du personnel.

6. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE

La correspondance reçue provient du Centre de services scolaire, Il s'agit de la Politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves. Ce sujet est à l'ordre du jour.

7. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Compte tenu de l'absence de la représentante, il n'y a pas d'information.

8. INFORMATION SUR L'AJOUT DE MODULAIRES

Madame Sonie Boulet présente le plan des futurs modulaires. Ces modulaires auront 2 étages et seront situés à l'arrière de l'école. Le lien pour accéder au sous-sol sera connexe aux locaux 034 et 035 et le 1^{er} étage sera connexe aux locaux 177 et 178.

Ces modulaires seront composés de classes, de classes spécialisées, d'une salle d'enseignants, de toilettes simples non genrées sur les 2 niveaux, d'un espace pour diner, d'une salle mécanique et d'un dépôt pour la conciergerie.

Comme ce sera des classes pour environ 28 élèves, ces locaux seront dédiés aux élèves de 1^{re} secondaire.

Monsieur Ludovic Lorrin demande si nous respectons les normes en matière d'espace pour les locaux. Les normes sont respectées autant pour les fenêtres et la climatisation.

Monsieur Jérôme Thibaudeau mentionne que pour l'avoir vécu au primaire, au début les enseignants ne voulaient pas enseigner dans les modulaires et finalement, tout le monde voulait y enseigner, car tout est neuf.

9. UTILISATION DU SURPLUS

Madame Sonie Boulet explique qu'avec l'ajout de modulaires, il faut prévoir l'ajout de casiers supplémentaires pour les élèves. Les ressources matérielles proposent de payer 20% de la facture et l'école 80% puisqu'elle conserverait ces casiers au départ des modulaires. Cela représente un paiement de 19 100\$ pour 2 années consécutives.

Madame Marie-France Roberge secondée par Madame Christine Garneau propose l'adoption de l'utilisation du surplus pour l'achat de casiers supplémentaires.

C.E. 21-22-24

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. GRILLE-MATIÈRES 2022-2023

Chaque année, la direction doit revoir la grille-matières avec l'équipe-école. Madame Annie Gosselin présente donc le document de consultation.

Les enjeux soulevés sont :

- Complexité pour la réalisation des horaires avec la grille-matières 2021-2022 :
 - Les ½ journées pour les concentrations limitent les possibilités pour tous les degrés (disponibilité de locaux et des ressources enseignantes);
 - Concentrations à 6, 5 et 4 périodes (un même nombre de périodes pour tous les élèves serait facilitant)
 - Des groupes sont en dépassement;
 - La réalisation de l'horaire a nécessité l'équivalent de 100 heures supplémentaires.
- Capacité d'accueil atteinte ou limitée pour certains locaux (arts plastiques, sciences, éducation physique et un seul local d'art dramatique et médiatique).

L'analyse des propositions a été faite selon les priorités suivantes :

- Placer l'élève au cœur de nos décisions;
- Maintien des concentrations dans l'horaire des élèves;
- Concentrations à 4 périodes pour tous les degrés pour diminuer les coupures dans les diagonales dans la confection des horaires;
- Grille-matières commune à toutes les concentrations pour permettre le décroisement;
- Favoriser la réussite et la diplomation des élèves en évitant les matières à sanction ou les matières identifiées plus en difficulté pour nos élèves.

La proposition permet de :

- Augmenter les possibilités de faire un horaire pour tous les élèves;
- Diminuer les dépassements dans certains groupes;
- Éviter de fixer des blocs à l'horaire qui empêche le fonctionnement d'attribution en diagonale pour l'ensemble de l'école;
- Enrayer l'enseignement de nouvelle matière lorsque des élèves étaient absents, car en concentration;
- Planifier l'enseignement en fonction des périodes réellement allouées pour l'année;
- Limiter les diminutions de cours dans les matières en sanction en retirant des périodes dans les cours d'arts, éducation physique, éthique et culture religieuse, français et univers social.

Madame Annie Gosselin présente la grille-matières, niveau par niveau.

Les changements proposés se situent principalement au 1^{er} cycle afin de pouvoir introduire les périodes de concentration. En 1^{re} secondaire, il y a retrait d'un cours d'éducation physique, un cours d'arts et deux cours de français. En 2^e secondaire, il y a retrait d'un cours d'ECR, d'arts, d'éducation physique et d'univers social.

Monsieur Christian Poulin secondé par Madame Émilie Carrier propose l'adoption de la grille-matières 2022-2023.

C.E. 21-22-25

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION (ART.79-110.1)

Monsieur Carl-Éric Guertin explique que chaque année, le Conseil d'établissement doit adopter les critères de sélection de la direction advenant le cas qu'il y aurait un changement de direction à faire. Ces critères sont ensuite acheminés à la direction générale du Centre de services scolaire. Les membres proposent de reconduire les mêmes critères que l'année précédente.

Madame Christine Garneau secondée par Madame Marie-France Roberge propose l'adoption des critères de sélection de la direction.

C.E. 21-22-26

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

12. POLITIQUE RELATIVE AUX CRITÈRES RÉGISSANT L'ADMISSION ET L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES

Madame Annie Gosselin mentionne que la semaine des inscriptions se déroulera du 31 janvier au 4 février. La politique a déjà été transmise aux membres.

13. FORMATION POUR LES MEMBRES DU C.É.

Monsieur Carl-Éric Guertin explique qu'en tant que membres du Conseil d'établissement c'est une obligation de suivre la formation en écoutant les capsules et en complétant un formulaire d'auto-déclaration. La secrétaire de Mme Gosselin s'assurera de faire le suivi auprès des nouveaux membres.

14. SUIVIS DE LA SITUATION EN LIEN AVEC LA COVID-19

En décembre, il y a eu fermeture de 9 groupes et 2 cas chez les membres du personnel.

Depuis le retour en présentiel en janvier, l'école n'a plus à faire officiellement la compilation des cas et n'a plus de lettre de divulgation à transmettre aux parents.

Dans la semaine du 17 janvier, il y avait une cinquantaine d'élèves en isolement et depuis le 24 janvier, une trentaine d'élèves étaient en isolement. Parmi le personnel de l'école, 12 membres du personnel ont été déclarés positifs depuis le 17 janvier.

Pour les élèves en isolement, le ministre demande qu'un accompagnement soit offert. Avant la période des fêtes, l'accompagnement était un appel quotidien fait par une enseignante à chaque élève en isolement. Depuis le retour en janvier, comme il y a beaucoup plus d'élèves en isolement, un lien Classroom Isolement a été créé et les élèves en isolement peuvent se brancher tous les jours, aux périodes 1 et 3. L'enseignante responsable est donc disponible pour répondre aux questions des élèves et leur donner du soutien.

L'école doit aussi établir un plan de contingence au cas où il y aurait trop de membres du personnel absents, afin d'assurer la sécurité des élèves et d'offrir 4 périodes d'enseignement par jour. L'école doit faire du délestage dans les activités, les formations, les comités où les enseignants doivent se faire remplacer.

Madame Marie-France Roberge demande si l'école fera appel aux parents pour de la surveillance en classe ou autre, comme le primaire. Madame Annie Gosselin explique que pour l'instant, le Centre de services scolaire fera appel aux parents plus particulièrement pour les services de garde.

Madame Christine Garneau demande quelle est la consigne à suivre par l'école pour la distribution des masques. Madame Annie Gosselin dit que les enseignants distribuent, chaque jour, 2 masques à chaque élève (un pour l'après-midi et un pour le lendemain matin). Les élèves peuvent aussi se procurer des masques aux entrées de l'école et auprès des surveillants d'élèves.

15. PROJET ÉDUCATIF / PLAN D'ACTION

La direction doit déléster certaines activités jusqu'à la semaine de relâche afin d'être plus disponible pour la gestion de la Covid et limiter les remplacements des enseignants. Pour cette raison, il n'y a pas d'information à transmettre, car les rencontres du Comité de pilotage et des chantiers ont été annulées.

16. INFORMATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Louise Fortier Barbeau tient à remercier tous les élèves et les membres du personnel qui ont participé à la journée civile tenue en décembre. Cette journée a permis de ramasser 1549.50 \$ remis à la société Saint-Vincent-de-Paul. Cette journée a été une très belle réussite.

De plus, il y a eu la cueillette des jouets qui a été très appréciée. Elle souhaite remercier spécialement les deux responsables, Mesdames Jessy Lajoie et Johanne Tremblay ainsi que toutes les personnes qui ont apporté des jouets.

17. INFORMATION DE LA DIRECTION

17.1 RENCONTRES DE PARENTS 17-18 FÉVRIER 2022 (CALENDRIER)

Une version révisée du calendrier est présentée :

- Bulletin du 26 janvier reporté au 11 février;
- Rencontre parents-enseignants prévue les 27 et 28 janvier, remise au 17 février au soir et au 18 février am.

17.2 JOURNÉES EHDAA – NOMINATION PAR LES PARENTS

Madame Annie Gosselin explique que ce sont des journées de sensibilisation pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Les parents peuvent soumettre une candidature au CSS d'un membre engagé auprès de leur enfant. Un courriel expliquant cette nouveauté a déjà été transmis aux parents concernés.

Aussi, une invitation a été transmise dans l'Info-Parents concernant une conférence sur les émotions offerte gratuitement à l'ensemble des parents de nos élèves.

18. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)

Les activités sont toujours approuvées par les membres du Conseil d'établissement suite aux rencontres du CPE tenues à l'école, chaque jour 8.

19. AUTRES SUJETS

Aucun.

20. QUESTIONS DES MEMBRES

Monsieur Jérôme Thibaudeau se demande s'il y a des solutions concernant l'espace restreint pour dîner à la cafétéria. Madame Annie Gosselin confirme que la situation est complexe, car la majorité des 1200 élèves dînent à l'école. Comme il n'y a plus de classe-bulle, les élèves ne dînent plus dans leur classe. La tenue des activités le midi assure une certaine rotation des élèves à la cafétéria. Aussi, il y a deux locaux supplémentaires où les élèves peuvent aller dîner, une dizaine de tables de cafétéria ont été ajoutée dans le hall et les diners sont tolérés dans les locaux où il y a la tenue des activités parascolaires ainsi que sur les bancs. L'ajout de comptoirs-lunch près de la cafétéria sera nécessaire et l'espace pour dîner dans les modulaires améliorera la situation l'an prochain.

21. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

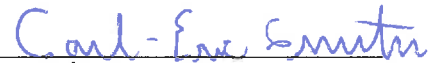
La prochaine rencontre virtuelle du Conseil d'établissement aura lieu le mercredi 20 avril à 19 h.

Madame Julie Martel secondée par Monsieur Christian Poulin propose la levée de l'assemblée à 20 h 36.

C.E. 21-22-28



Anick Bédard,
Secrétaire de la rencontre



Carl-Éric Guertin
Président